

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 octobre 2025

---

PLUSIEURS MESURES DE JUSTICE POUR LIMITER LES FRAIS BANCAIRES INJUSTES -  
(N° 1851)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 51

présenté par

M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre :

« du parti de Marine Le Pen qui récupère opportunément le travail législatif de la gauche pour masquer son programme libéral ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, les députés LFI proposent cet intitulé pour rappeler la genèse réelle de ce texte et dénoncer la récupération politique du RN.

Cette proposition de loi RN n'est à la base rien d'autre qu'un copier-coller intégral de la version issue de la commission de la proposition de loi n°1345 du groupe GDR, déposée en avril 2025.

Le RN n'a rien écrit, rien proposé, rien inventé. Il a simplement recopié le travail législatif de la gauche, incluant les amendements que nous, députés LFI, avons fait adopter en commission.

Cette proposition de loi reprend ainsi largement le contenu de la proposition de loi de notre présidente Mathilde Panot déposée en mars 2025, qui proposait des mesures ambitieuses et structurées vis à vis des frais bancaires.

Le RN s'est donc contenté de reprendre le travail de fond réalisé par la gauche, sans y contribuer, pour l'inscrire à sa niche parlementaire et s'en attribuer le mérite politique.

Cette récupération est d'autant plus scandaleuse que le RN combat au quotidien les propositions économiques et sociales de notre camp.

Le programme du RN reste profondément libéral sur les questions économiques : dans son contre-budget, entre deux erreurs d'additions et de soustraction, il prétend vouloir faire 68,9 milliards de coupes dans la dépense publique ! Une austérité pire que celle du budget Lecornu !

Un RN tellement déconnecté que quand il doit expliquer pourquoi ils ont voté contre la taxation sur les yachts ou les jets privés, il explique que ce serait "pour ne pas s'attaquer aux loisirs des classes populaires".

Bref, dans sa communication, le RN essaie de se présenter comme un parti social, défenseur des travailleurs et des classes populaires. Cette opération de marketing politique repose sur la récupération ponctuelle de propositions de notre, sans cohérence programmatique.

L'intitulé de la loi doit refléter cette vérité : ce texte n'est pas du RN, il est uniquement récupéré des raisons d'opportunisme politique.